

NOS RÉF.: Entreprise Arbo Environnement

Madame, Monsieur le Maire

INTERLOCUTEUR: Mr Le Bris

TEL: 03.85.72.61.90

Mairie de Cenves 69840 CENVES

Travaux d'élagage, d'abattage et de broyage

A SAINT GERMAIN DU BOIS, LE 29 JUIN 2023

Madame, Monsieur le Maire,

Votre commune étant surplombée par une ou plusieurs lignes RTE, est concernée par des travaux d'élagage, d'abattage et de broyage durant l'année en cours.

Aussi, nous vous serions obligés de rappeler aux propriétaires et exploitants concernés, que la loi du 5 Juin 1906 et l'Arrêté Interministériel du 17 Mai 2001, prévoient qu'il convient de procéder à l'élagage et à l'abattage des arbres qui compromettraient la sécurité des Tiers et de nos ouvrages. Ces travaux seront effectués par une ou plusieurs entreprises mandatées par RTE.

Pour faciliter l'information de vos administrés, nous vous remettons, ci-joint, une affiche destinée à être apposée au lieu d'affichage de la commune.

Si vous désirez obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les représentants du Réseau de Transport d'Electricité, chargés du contrôle des travaux au :

☎ : Mr DELHOTAL : 03 85 77 55 11

Par ailleurs, nous vous remercions de nous communiquer toute recommandation sur la réglementation locale, notamment en matière d'environnement, impactant la réalisation de nos travaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Julien Le Bris, Gérant